



Visite officielle d'une délégation de la Cour de justice de l'Union européenne en Espagne

Dans le cadre des relations constantes que la Cour de justice de l'Union européenne entretient avec les plus hautes juridictions des États membres, une délégation de la Cour a effectué aujourd'hui une visite officielle à Madrid, sur invitation de la Cour suprême espagnole (Tribunal Supremo).

La délégation était composée de M. V. Skouris, Président, M. K. Lenaerts, Vice-président, M. A. Tizzano, Mme R. Silva de Lapuerta et M. J.-C. Bonichot, présidents de chambre, MM. A. Borg Barthet, J. Malenovský et E. Levits, juges, M. P. Cruz Villalón, avocat général, et M. A. Calot Escobar, Greffier.

La délégation a tenu trois séances de travail, organisées sous forme de tables rondes, avec des membres de la Cour suprême espagnole. Ces séances portaient sur trois thèmes différents : le dialogue entre juridictions via la question préjudicielle ; les derniers développements de la jurisprudence sur la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et, enfin, l'effet contraignant de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et les conséquences de son non-respect.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse: Gilles Despeux ☎ (+352) 4303 3205